

Précis des journaux tenus pour les malades qui ont été électrisés pendant l'année 1785; et des mémoires sur le même objet, adressés à la Société Royale de Médecine pendant la même année: travail servant de suite au Mémoire sur les différentes manières d'administrer l'électricité.

Contributors

Académie nationale de médecine (France)

Publication/Creation

Paris : Impr. Royale, 1786.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/ckamupc5>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



PRÉCIS DES JOURNAUX

*Tenus pour les Malades qui ont été
électrisés pendant l'année 1785 ;
& des Mémoires sur le même
objet , adressés à la Société royale
de Médecine pendant la même
année :*

*Travail servant de suite au Mémoire sur
les différentes manières d'administrer
l'Électricité.*

LORSQUE la Société royale de Médecine m'eut chargé, en 1776, de vérifier, sous son inspection, par la voie de l'expérience, les effets de l'Électricité, sur lesquels on étoit alors peu d'accord, je crus, 1.^o devoir n'employer pour le traitement des

malades, que l'électricité seule, afin de reconnoître si elle avoit des effets; supposé qu'elle en eût, quels ils étoient; déduire de leur nature celle de l'électricité considérée comme médicament, & d'après cette connoissance, être éclairé sur les cas où il conviendrait d'appliquer ce genre de remède.

Je pensai en second lieu, que dans le compte que je rendrois des traitemens que j'aurois administrés, je devois entrer dans tous les détails qui pourroient répandre des lumières sur les objets qu'il étoit important de connoître.

Aujourd'hui que la nature du fluide électrique, considéré comme médicament, est constatée d'après ses effets, les détails nécessaires avant cette connoissance, feroient superflus; je les supprimerai donc, & je ne les rapporterai qu'autant qu'il en pourroit résulter quelque nouvelle lumière.

L'utilité de l'électricité dans plusieurs maladies, étant aussi aujourd'hui suffisamment constatée, je m'arrêterai peu à ces maladies, seulement autant qu'il sera nécessaire pour

confirmer ce que l'expérience a appris à leur égard, ou qu'il y auroit quelque chose de nouveau à rapporter.

Je m'attacherai aux maux qu'on avoit moins combattus par l'électricité, sur lesquels on n'avoit pas, ou l'on n'avoit encore que peu d'observations; je remarquerai les effets, ou nouveaux, ou plus efficaces des méthodes qu'on ne connoît & qu'on ne fuit que depuis peu d'années.

Une dernière considération qui mérite de nous arrêter, avant de rapporter les observations qui font le sujet de ce Mémoire, c'est que s'il étoit nécessaire, dans l'origine, de n'employer que l'électricité seule pour le traitement des malades, ce feroit aujourd'hui les priver de secours qu'on peut leur procurer; & l'Art, de lumières qu'il peut acquérir, de ne pas faire concourir avec l'électricité, suivant les cas, les remèdes propres à favoriser son action, comme elle augmente la leur. J'observerai que ce concours a eu lieu dans beaucoup de traitemens que je vais rapporter.

Je diviserai par ordre de maladies les

observations dont je vais rendre compte, & à la suite de chaque genre de traitement que j'ai moi-même administré, je placerai un extrait des observations envoyées sur le même sujet, à la Société royale de Médecine; il en résultera un tableau de faits qui se confirmeront les uns les autres, sans que ceux qui les ont cités aient pu se communiquer leurs idées, étant placés à de très-grandes distances.

Je ne rapporterai d'observations, que celles qui ont été fournies par des personnes de l'Art, dont le témoignage est le seul qui soit probatoire en matière de Médecine.

Paralyfie.

SEIZE Paralytiques ont été électrisés & ont obtenu un degré de soulagement plus ou moins marqué, suivant l'intensité de leur maladie, sa nature, le temps sur-tout qu'ils ont suivi le traitement; car dans cette maladie, comme dans toutes celles qu'on traite par l'électricité, on n'obtient pas le plus souvent tout ce que ce remède procureroit, & un simple soulagement, au lieu

d'une guérison complète, par le défaut de constance des malades qui ne suivent que bien rarement le traitement avec l'exactitude & pendant la durée de temps qui seroient nécessaires.

Un jeune homme paralysé de la moitié du visage, a été guéri, & il écrivoit, six mois après, de sa province, que sa cure étoit constante.

Un homme & une femme, qui suivent encore le traitement, au commencement duquel ils étoient entièrement privés du mouvement des bras, l'ont recouvré, & commencent, la femme sur-tout, à faire quelque usage de cette partie.

Parmi un grand nombre d'observations, communiquées à la Société royale de Médecine, sur le même sujet, on peut remarquer :

Un Soldat, âgé de vingt-six ans, hémiplegique depuis deux, avec immobilité & insensibilité absolues, parfaitement guéri après soixante-une séances.

Un enfant de treize ans, devenu paralytique à la suite de convulsions, guéri après

vingt-six séances, & sa cure se soutenant long-temps après.

Un homme, au contraire, âgé de soixante-un ans, paralyfé, depuis douze, des deux pieds, fort foulagé après soixante-douze séances, & perdant ensuite tout ce qu'il avoit acquis.

Ces trois observations sont extraites de la Correspondance de M.^rs Poma, Médecin; & Renaud, Pharmacien à Saint-Diez en Lorraine.

Un homme paralyfé des deux poignets, à la suite d'une colique bilieuse, parfaitement guéri à la fin d'un traitement de deux mois, sans retour d'aucun accident six mois après.

Un Canonnier, aussi paralytique des deux poignets, ne pouvant se servir de ses mains, & guéri au point de reprendre son métier, & d'y pouvoir lutter contre les plus forts. *Ces deux dernières observations sont de M. Vives le jeune, Chirurgien de la Marine à Rochefort.*

Je n'ai pas rapporté la manière dont les paralytiques ont été électrisés, & j'observerai,

le plus souvent, le même silence à l'égard des autres malades, parce que tous ont été en général électrisés suivant les méthodes énoncées au Mémoire sur les différentes manières d'administrer l'électricité, publié en 1784.

Rhumatisme.

HEN, garçon Tailleur, âgé de trente-deux ans, privé depuis un mois, par un rhumatisme violent, de l'exercice de son métier, l'a repris au bout de quinze jours, délivré des douleurs qu'il souffroit auparavant.

MARCOGNET, Portier, âgé de quarante-quatre ans, attaqué depuis deux, d'un rhumatisme très-douloureux sur les extrémités inférieures, un des bras, le cou & le dessus de la tête, avec un sentiment de froid violent, profond & continuel, électrisé deux mois & demi, a éprouvé de moins vives douleurs, moins de froid, a été soulagé, mais non pas guéri. Madame VÉRIER, dont nous avons rapporté le traitement l'année dernière, qui depuis dix ans souffroit d'un rhumatisme beaucoup plus violent encore

que celui de Marcognet, ayant suivi le traitement six mois, a été beaucoup plus soulagée, n'a plus ressenti que des douleurs infiniment moins vives & passagères.

Ces deux exemples rapprochés l'un de l'autre, prouvent qu'on peut, dans le rhumatisme invétéré, obtenir du soulagement; que pour en obtenir, il faut beaucoup de temps, & qu'il est proportionné à la constance avec laquelle on suit le traitement. Madame Vèrier ayant cessé depuis un an de se faire électriser, sans que ses douleurs aient augmenté, comme elle m'en a assuré, il s'ensuit que le soulagement obtenu par un long traitement, peut être constant & durable.

Parmi les faits communiqués au sujet de la même maladie, je distinguerai les suivans.

SÉRAPHIN, Tailleur, âgé de trente-huit ans, attaqué d'un violent rhumatisme depuis un an, hors d'état de travailler depuis un mois, parfaitement guéri après vingt-deux séances. *Extrait de la Correspondance de M. Pavet, ancien Chirurgien de la Marine*

à Rochefort, fixé, lors de cette observation, dans la ville du Mans, & de M.^{rs} Doublet, Médecin, & Davy, Chirurgien.

UNE FEMME privée depuis deux ans de l'usage des deux mains, y éprouvant de vives douleurs, ne pouvant étendre ni plier les doigts à demi-fermés, état produit par l'effet d'un froid violent & long-temps enduré, a été guérie, après cinquante séances. *Extrait, ainsi que les deux faits suivans, de la Correspondance de M.^{rs} Poma, Médecin; & Renaud, Pharmacien à Saint-Diez en Lorraine.*

UN MAÇON, âgé de quarante-six ans, privé depuis deux, du mouvement de la jambe droite par un rhumatisme goutteux sur le genou, en état, après cent cinq séances, de reprendre son métier.

UN SOLDAT, âgé de vingt-un ans, privé par un rhumatisme, de la possibilité de marcher depuis un mois, prend trente-huit séances, après lesquelles il part pour rejoindre son régiment, à pied.

Sciatique.

LA nommée MÉCLIN, âgée de cinquante-

trois ans , logée rue des Boulangers , souffroit depuis deux mois , de la hanche à l'extrémité du pied droit , des douleurs aiguës qui la privoient du sommeil , de la faculté de travailler à son métier de traier de la laine , la tenoient à demi-courbée , & la forçoient de marcher appuyée sur un fort bâton. Après deux mois de traitement , les douleurs n'étoient plus que légères , n'interrompoient plus le sommeil , & elle marchoit redressée , sans appui , & pouvoit exercer son métier : les froids de Décembre & Janvier n'avoient pas rappelé ses douleurs.

J'ai eu occasion de rapporter , les années précédentes , un plus grand nombre d'observations sur la même maladie , qui prouvent plus positivement encore l'utilité de l'électricité dans le cas de sciatique.

Suppression du Flux menstruel.

L'EFFICACITÉ de l'électricité , dans le cas de suppression , est démontrée par un si grand nombre de faits ; elle est si généralement reconnue , qu'il paroîtra peut-être superflu d'en citer de nouveaux exemples ; mais la

plupart de ceux que je vais rapporter, m'ont paru mériter une attention particulière, à cause de leur authenticité, du lieu où les observations ont été suivies, de la circonstance dans laquelle elles ont eu lieu.

Madame YRLE, veuve de M. Dubourg, Maître en Chirurgie, étoit depuis dix-huit mois incommodée d'une suppression; elle avoit en outre la rate tuméfiée, d'un volume très-gros, & depuis un an elle avoit eu deux attaques de fièvre intermittente; on ne lui avoit administré de remèdes que relativement à ce dernier genre de maladie. Au bout de huit séances, le cours périodique se rétablit: son abondance & sa durée furent telles qu'elles avoient coutume d'être avant la suppression. La malade n'étant pas revenue depuis, je n'ai pu savoir si le traitement continué auroit changé l'état de la rate.

Les faits suivans exigent quelques détails préliminaires.

M. BERTIER, Intendant de la généralité de Paris, qui étend ses soins vigilans sur tout ce qui peut être utile, ayant formé le

dessein d'établir un traitement électrique au Dépôt de Saint-Denys, me fit l'honneur de m'en parler. Peu après M. Colombier, notre Confrère, Inspecteur du Dépôt, m'adressa M. Canaple, Chirurgien, qu'il destinoit à administrer le traitement électrique; M. Canaple suivit chez moi un Cours, à la fin duquel il me prouva sa capacité par un examen auquel il voulut bien se soumettre; j'en rendis compte à M. Bertier; M. Canaple confirma le rapport que j'avois fait à son égard, par un nouvel examen, auquel il répondit chez M. Bertier, en présence de ce Magistrat. Quelques jours après je me rendis au Dépôt de Saint-Denys, où une machine électrique, avec tous les instrumens nécessaires, avoit été placée dans une pièce destinée & convenable aux traitemens. M.^{rs} Davan, Médecin du Dépôt, Canaple & moi, nous visitâmes les infirmeries, & nous amenâmes à la salle de l'électricité les malades qui étoient dans le cas d'y être conduits; nous les interrogeâmes & les examinâmes chacun en particulier, & nous constatâmes l'état de

chacun par écrit, ayant soin de signer tous trois l'article qui concernoit chaque malade. M. Colombier nous ayant joint, nous lui fîmes la lecture de l'exposé de l'état des malades, en présence de chacun d'eux, & il signa chaque article avec nous.

Nous convinmes ensuite que M. Canaple commenceroit les traitemens le lendemain; qu'il rédigeroit, jour par jour, ses observations pour chaque malade; que je me rendrois au Dépôt le plus souvent qu'il me seroit possible, ayant soin d'en prévenir M.^{rs} Davan & Canaple; que lors de notre réunion nous prendrions connoissance du journal tenu par M. Canaple, & qu'après avoir examiné & interrogé chaque malade, nous écrivions, à la suite de l'exposé de l'état de chacun, les faits qui mériteroient d'être observés, & que chacun de nous les attesterait par sa signature.

M. DAVAN se chargea d'inspecter les traitemens, d'y conduire ceux qui pourroient en avoir un besoin pressant, de constater leur état, remettant, par rapport aux autres, à nous conduire comme par rapport aux premiers malades.

Ces conditions ont été remplies exactement, & c'est d'après les journaux tenus de la façon que je viens de l'exposer, que je cite les faits suivans, sur la suppression, & que dans le cours du Mémoire j'en citerai sur d'autres maladies un plus grand nombre qui ne sont pas moins authentiques, parce que la conduite pour tous les malades a été la même.

SOPHIE DUGLAS, âgée de dix-huit ans, avoit été réglée dès l'âge de dix ans; le cours périodique avoit été provoqué; depuis cette époque il avoit été irrégulier, souvent interrompu, & il n'avoit pas eu lieu depuis dix-huit mois; il se rétablit après sept séances, & se renouvela aux quatre époques suivantes.

MARGUERITE PALISSOT, âgée de vingt-sept ans, n'étoit pas réglée depuis quatre; elle crachoit du sang assez fréquemment, & elle se plaignoit de douleurs aux reins; le cours supprimé s'est rétabli après vingt-six séances, & s'étoit renouvelé aux trois époques suivantes. La Malade ne crachoit plus de sang & ne souffroit plus des reins.

GALET, âgée de dix-sept ans, n'avoit pas

eu ses règles depuis quinze mois ; elles reprirent leurs cours après un traitement de deux mois , & se renouvelèrent aux deux époques suivantes.

COUTILIÉ , âgée de dix-sept ans , dans le même cas que Galet , mais depuis huit mois seulement , sujette de plus , depuis sept mois , à de fréquentes attaques d'épilepsie , a été guérie de la suppression au bout de huit jours de traitement , sans aucun changement du côté des attaques d'épilepsie , d'où il n'y a rien à inférer , sinon que dans ce sujet l'épilepsie n'étoit pas un symptôme de la suppression.

UNE FILLE , âgée de vingt-sept ans , fortement constituée , entra , à l'âge de seize ans , au moment de son incommodité périodique , dans une petite rivière ; le cours menstruel s'arrêta , & depuis ce moment qui remonte à six ans , il n'eut plus lieu par la voie naturelle ; mais constamment à chaque époque la malade rendoit du sang pendant quatre jours , en assez grande abondance , par l'oreille gauche ; cette évacuation étoit précédée de violens maux de tête , de crachement

de sang, de mouvemens spasmodiques & convulsifs, d'oppression, & d'une forte raucité dans la voix. Ces symptômes s'allégeoient ensuite, mais sans se dissiper, dans l'intervalle d'une époque à une autre.

Le cours périodique eut lieu, après trente-six séances, par la voie naturelle, dura vingt-quatre heures, s'arrêta pendant autant de temps, & se renouvela une seconde fois pour avoir la même durée; cependant le sang n'en coula pas moins par l'oreille pendant quatre jours, ni en moindre abondance; mais les symptômes qui jusqu'alors n'avoient fait que diminuer, se trouvèrent dissipés, à l'exception de l'enrouement qui étoit cependant moins considérable. La sortie de cette fille hors du Dépôt, a empêché de suivre plus loin cette observation.

CHANTERELLES, âgée de vingt-quatre ans, avoit éprouvé successivement plusieurs maladies aiguës qui l'avoient affoiblie, & à la suite desquelles ses règles étoient demeurées supprimées depuis cinq mois; elles n'ont pas été rappelées par un traitement de six semaines; mais ne doit-on pas en accuser le défaut

défaut de pléthore dans un sujet affoibli par les maladies que Chanterelle avoit supportées, & par les remèdes qui lui avoient été nécessaires!

Les faits précédens légalement constatés, concernant des sujets détenus, par conséquent dans une circonstance défavorable pour la cure du cas où ils se trouvoient, m'ont paru mériter d'être rapportés.

Fièvres intermittentes.

ON favoit déjà que dès l'année 1754, on avoit appliqué, en Suède, l'électricité au traitement des fièvres intermittentes, & Zetzel, dans une Thèse soutenue à Upsal, la même année, rapporte quelques tentatives qui pouvoient engager à suivre ce genre d'observation. M. Adam, Professeur de Physique à Caen, assura la Société royale de Médecine, en 1776, qu'il avoit guéri plusieurs fièvres intermittentes par l'électricité; mais personne n'avoit rien annoncé d'aussi positif à cet égard que les Écrivains anglois, au point que si leurs assertions sont fondées, il n'y a point d'aussi puissant

fébrifuge que l'électricité. Depuis longtemps j'ai désiré m'assurer de son effet par l'expérience; mais deux circonstances que les Auteurs regardent comme indispensables, la rendent difficile dans ma position; la première est d'électriser dans le moment du frisson, & de placer ensuite les malades au lit pour soutenir la sueur qui est abondante: on est donc réduit, ou à électriser des particuliers chez eux, ou des malades dans un hôpital. C'est par ces raisons que je n'ai pu encore recueillir par moi-même, sur cet objet, que les deux faits suivans, qui ont eu lieu au Dépôt de Saint-Denys.

BOUSTICLIER, âgé de trente-cinq ans, attaqué depuis dix-sept jours d'une fièvre tierce qui résistoit à un traitement exact, électrisé une seule fois pendant trois quarts-d'heure, moitié par bain, moitié par étincelles tirées de toutes les parties du corps, mis ensuite au lit, & y ayant pris quelques tasses d'une infusion légèrement sudorifique, a été huit jours sans fièvre. Le retour de ses forces, son teint annonçoient une bonne convalescence, quand il commit le huitième

jour une imprudence dans le régime, suivie le lendemain du retour de la fièvre, pour laquelle ce malade a refusé de se soumettre de nouveau au traitement.

CAZA, âgé de quarante-six ans, après avoir été guéri & repris de la fièvre tierce, en étoit incommodé pour la seconde fois, & elle résistoit aux remèdes, quand ayant été électrisé comme Bousticlier, la fièvre fut de même arrêtée après une seule séance, sans qu'il y en eût de retour deux mois après; mais Caza étoit foible, il avoit le teint plombé, & les viscères du bas-ventre engorgés : quoique délivré de la fièvre, ses forces ne se sont pas rétablies, & son état, dépendant probablement de l'empâtement des viscères, n'a pas changé.

Ces deux faits ne suffisent certainement pas, mais liés à ceux que les Auteurs rapportent, ils font desirer qu'on suive ce genre d'observation.

Deux faits rapportés dans les Mémoires communiqués à la Société royale de Médecine, concernent deux fébricitans, dont l'un a été électrisé quinze, l'autre deux fois,

tous deux sans succès ; mais il ne me paroît pas qu'il y ait à conclure de ces faits , parce que les conditions imposées comme indispensables , d'électriser au moment du frisson, de faire ensuite mettre les malades au lit, n'ont pas été remplies.

Maladies des Yeux.

ON n'avoit encore appliqué l'électricité qu'au traitement de la goutte-sereine, & des témoignages authentiques assuroient que ce moyen avoit quelquefois réussi, quoique rarement. C'étoit cependant un avantage dans une maladie contre laquelle l'Art a si peu de ressource ; mais l'expérience des Anglois & leurs écrits, nous ont fait connoître depuis quelques années, que l'électricité est applicable avec beaucoup de succès dans plusieurs autres maladies des yeux : cet avantage ignoré en France, y a été confirmé ces dernières années par un assez grand nombre d'expériences, comme on va le voir.

Ophthalmie.

LEJEUNE, Cuisinier, âgé de quarante-

quatre ans, logé rue Neuve-Saint-Étienne, faubourg Saint-Marcel, étoit atteint d'ophthalmie depuis dix jours; ses yeux étoient fort rouges, supportoient difficilement le jour, larmoyoient, les paupières étoient gonflées & rendoient beaucoup d'humeurs; le malade se plaignoit de voir, ce qu'on appelle *des bluettes*, & un cercle autour des lumières, de ne distinguer en tout temps les objets qu'à travers un brouillard. Les remèdes usités en pareil cas avoient opéré très-peu en huit jours; Lejeune ayant pris six séances par soufflé, une par jour, & chacune de deux minutes pour chaque œil, tous les symptômes se trouvèrent dissipés; & il n'en avoit reparu aucun long-temps après, quoique Lejeune n'eût jamais cessé de travailler de son métier, & d'être exposé à l'action d'un feu fort vif.

M. DE CUÉS, âgé de vingt-trois ans, Enseigne de Vaisseau, avoit eu une ophthalmie violente sur l'œil droit; deux mois après, les membranes de l'œil étoient encore si engorgées, qu'on ne pouvoit distinguer l'iris ni la prunelle; la cornée transparente

étoit opaque , blanchâtre à la partie supérieure , fortement échimofée à la partie inférieure , & M. de Cués étoit absolument privé de l'usage de l'œil droit. Il fut électrisé pendant un mois par soufflé , sans concours d'aucun autre moyen ; on s'aperçut d'un mieux marqué le dixième jour , & au bout du mois la cure étoit parfaite : elle se foutenoit deux mois après sans aucune altération. *Extrait de la Correspondance de M. Coulomb , Médecin ; & de celle de M. Guigou , Chirurgien de l'Hôpital de la Marine à Toulon.*

DENYS PARLÉ, âgé de quarante-cinq ans , atteint depuis cinq , d'une ophtalmie chronique , avoit les yeux fort rouges , les paupières gonflées , la vue trouble & obscurcie par un larmolement continuel ; tous ces symptômes se trouvèrent dissipés après trois semaines de traitement par le soufflé , & la cure n'avoit souffert aucune atteinte deux mois après. *Extrait des Journaux du Dépôt de Saint - Denys.*

FRANÇOIS GUY, âgé de vingt-deux ans , souffroit depuis cinq mois & demi , de vives

douleurs à l'œil droit; il étoit affecté d'une violente ophtalmie, rébelle à quatre saignées, une du bras, trois du pied, à l'application des sangsues, à celle des vésicatoires, à l'ouverture d'un cautère & à l'usage de différens collyres. On appliqua de nouveau les vésicatoires à la nuque du cou, & on électrifia le malade par soufflé durant trois semaines, à la fin desquelles il sortit parfaitement guéri du Dépôt de Saint-Denys.

MAZIER, âgé de seize ans, attaqué depuis deux jours, d'une ophtalmie très-vive sur l'œil droit, avec douleurs aiguës, impossibilité de supporter la lumière, & de distinguer les objets, électrisé sept fois sans concours d'autre moyen, étoit parfaitement guéri, & n'avoit, deux mois après, ressenti aucune incommodité. *Extrait des Journaux du Dépôt de Saint-Denys.*

CRISTINE LEGRAND, âgée de vingt-huit ans, à la suite d'une fièvre pour laquelle elle avoit été traitée à l'Hôtel-Dieu, avoit eu des phlicènes sur différentes parties de la tête, avoit été ensuite attaquée de surdité; & l'humeur s'étant déplacée, s'étant portée

sur les yeux , en avoit terni l'éclat & rendu les membranes comme infiltrées ; cet état , qui duroit depuis quatre mois , se trouva entièrement dissipé au bout d'un mois de traitement par le soufflé. *Extrait des Journaux du Dépôt de Saint-Denys.*

Ulcères à la cornée transparente.

LEROI , âgé de douze ans , avoit éprouvé , à la suite de la petite vérole , une douleur vive à l'œil gauche ; il étoit survenu en dix jours , malgré un traitement convenable , au bord inférieur de la cornée , un ulcère qui fut parfaitement cicatrisé , après vingt jours de traitement par le soufflé , sans aucun retour du mal , deux mois & demi après. *Extrait des Journaux du Dépôt de Saint-Denys.*

JEAN PERONEL , Soldat du Corps-royal de la Marine , âgé de vingt-deux ans , souffroit , depuis vingt-deux jours , d'une inflammation très-vive à la conjonctive de l'œil gauche , avec ulcère profond à la cornée transparente. Traité par le soufflé pendant six semaines , l'inflammation étoit

diffipée au bout de huit jours, & l'ulcère cicatrisé à la fin du traitement, sans retour d'aucun accident deux mois & demi après.

Extrait de la Correspondance de M. Guigou, Chirurgien de la Marine à Toulon.

Héméralopie.

AUTROUT, âgé de vingt-neuf ans, Héméralope, traité par le soufflé pendant quinze jours, s'est trouvé guéri. *Extrait de la Correspondance de M. Coulomb, Médecin de l'Hôpital de la Marine à Toulon.*

Taches sur la cornée transparente.

Il étoit survenu à Chanterelle, à la suite d'une ophtalmie, deux taches sur la cornée transparente de l'œil droit; elles gênoient la vue, & la couvroient d'un brouillard épais. Après six semaines de traitement, leur étendue étoit diminuée d'un tiers, & la vue étoit beaucoup plus nette; ces progrès avoient eu lieu dans le premier mois, & n'avoient pas augmenté depuis quinze jours, ce qui découragea Chanterelle, & lui fit quitter le traitement. *Extrait des Journaux du Dépôt de Saint-Denys.*

Nuage sur la vue.

GARDET, Soldat de la Marine, à la suite de la petite vérole, avoit été affecté d'un brouillard ou nuage sur l'œil gauche, qui l'empêchoit de distinguer un homme à la distance de huit pas; au bout de douze séances par le soufflé, le nuage étoit dissipé, & la vue rétablie. *Extrait de la Correspondance de M. Coulomb, Médecin de l'Hôpital de la Marine à Toulon.*

Cataracte.

UNE FEMME portoit depuis trois ans, sur l'un des yeux, à la suite d'une maladie laiteuse, une cataracte qui la privoit totalement de la vue. M. Vives l'aîné, Chirurgien-oculiste à Rochefort, avoit déclaré la cataracte dans le cas de l'opération; l'autre œil étoit si affoibli depuis huit mois, que la malade n'en distinguoit pas les passans dans les rues; une opacité blanchâtre couvroit le fond de l'œil; la vue se rétablit par rapport à cet œil, après vingt séances par le soufflé. Enhardi par ce succès, on

traita l'œil plus anciennement perdu ; on ne dit pas pendant combien de temps on opéra , mais on agit assez pour que la malade fût sensible à la lumière , & distinguât les couleurs vives. *Cette observation est de M. Vives le jeune , Chirurgien de la Marine à Rochefort.*

CLAUDE MOREL , Charpentier de la Marine , âgé de quarante-sept ans , atteint d'une cataracte depuis trois mois , électrisé par bains & par le soufflé pendant cinq semaines , s'est retiré guéri. *Extrait de la Correspondance de M. Coulomb , Médecin de l'Hôpital de la Marine à Toulon.*

Ne peut-on pas , d'après ces deux observations , espérer d'employer utilement l'électricité dans les cataractes commençantes , & même pour celles qui feroient invétérées , en suivant un traitement assez long , & sur-tout en faisant concourir des remèdes internes ?

*Affoiblissement de la vue à la suite
d'une perte.*

UNE FILLE , âgée de quarante-cinq ans ,

à la suite d'une perte très-abondante, avoit totalement perdu la vue d'un œil, & l'autre étoit très-affoibli. Cette fille prit douze séances, & éprouva un mieux, que les Auteurs de l'observation disent avoir été très-grand; ils entrent dans des détails qui en fournissent la preuve; néanmoins la malade se retira entraînée par des préjugés qu'on lui suggéra.

J'ai rapporté cette observation incomplète, parce qu'elle prouve qu'on peut diriger l'action du remède sur une partie déterminée, sans agir sur le reste de l'individu. En effet, douze séances auroient renouvelé la perte, si la manière d'opérer n'eût pas borné l'action du remède sur les yeux seuls.

Albugo & Nuage.

CAUVIN étoit attaqué depuis douze ans, d'un albugo à l'œil droit, & d'un nuage blanchâtre, avec légère inflammation à l'œil gauche. Il a été électrisé pendant deux mois par le souffle d'assez près de l'œil droit, pour qu'il y eût de temps en temps de

légères étincelles , & d'assez loin de l'œil gauche pour ne sentir que le souffle ; l'inflammation étoit dissipée au bout de huit jours , & le nuage l'étoit à la fin du traitement ; l'albugo étoit aussi fort diminué : mais suivant l'observateur , il étoit l'effet de la cicatrice d'un bouton de petite vérole , & ne pouvoit , par cette raison , être entièrement détruit. *Extrait de la Correspondance de M. Guigou , Chirurgien de l'Hôpital de la Marine à Toulon.*

Taie.

GOBILLARD , âgée de cinquante-sept ans , portoit depuis six , sur l'œil droit , une taie qui interceptoit totalement le passage de la lumière. Après six semaines de traitement par les pointes , Gobillard discernoit le jour & voyoit confusément les objets par masse à travers un brouillard. Auroit-elle été guérie par un traitement plus long , & ce commencement de succès dans une taie fort ancienne , peut-il en faire espérer de plus satisfaisans dans les taies commençantes ? c'est ce doute qui

m'a fait rapporter ce fait. *Extrait des Journaux du Dépôt de Saint-Denys.*

Tremblement.

FARCY, âgé d'environ soixante ans, laveur de cendres des Orfèvres, état qui expose aux vapeurs du mercure, étoit depuis long-temps attaqué d'un tremblement qui, de léger, étoit successivement devenu fort considérable; la tête étoit un peu agitée, le bras gauche l'étoit beaucoup davantage, & le droit, au point que Farcy n'en pouvoit porter ses alimens à sa bouche, qu'il jetoit souvent les objets qu'il croyoit pouvoir tenir. Électrisé pendant trois mois par étincelles & légères commotions, la tête & le bras gauche se sont entièrement raffermis; il n'est resté du côté du bras droit qu'un léger frémissement des doigts lorsque le bras est étendu; mais Farcy s'en sert pour boire & manger, & tient bien les objets qu'il manie. Il n'a pas cessé de vivre au milieu de son atelier parmi plusieurs garçons, & deux mois après le traitement il étoit aussi bien qu'en le quittant.

J'ai rapporté , l'année dernière , l'exemple d'une femme également guérie d'un tremblement survenu à la suite des vapeurs mercurielles , auxquelles elle avoit été exposée en dorant , & M. de Haen cite un grand nombre de cures du même genre.

Scrophules & maladies Scrophuleuses.

PICARD, âgé de neuf ans, nous fut présenté par madame sa mère à M. Fourcroy notre confrère & à moi, dans l'état le plus déplorable, languissant depuis trois ans; il y en avoit un que son corps avoit commencé à se couvrir de tumeurs, dont plusieurs s'étoient ouvertes; l'enfant étoit sans force, sans appétit, il avoit le teint plombé, une fièvre lente, il étoit d'une maigreur excessive & dans le marasme.

Un ulcère occupoit le milieu de l'avant-bras droit, dont le coude étoit gonflé & l'articulation exostofée, couverte de trois ulcères.

Le coude gauche étoit ankilosé, gonflé, inflexible, les os du métacarpe de la main gauche étoient exostofés, le dedans de la

main étoit gonflé & ulcéré, le doigt *medius* étoit exostofé & fortement gonflé.

Deux ulcères couvroient le pied droit qui étoit très-gonflé.

L'enfant fut mis à l'usage de quinze grains de pilules de Belloste, à prendre tous les soirs; il prit pour tisane une infusion de feuilles de noyer, dont on se servit aussi pour laver les plaies, & il fut électrisé environ six semaines par bains & par pointes, qui dirigoient le fluide sur les parties affectées, tandis que d'autres pointes le soutiroient à la partie opposée.

Il parut, au bout de quinze jours, y avoir un changement notable; les plaies étoient plus vermeilles, le pus plus abondant & de meilleure qualité, la maigreur moins excessive; les forces & l'appétit s'étoient un peu rétablies, il n'y avoit plus de fièvre, même le soir.

Cette amélioration étoit encore plus considérable à la fin du premier mois, & depuis quelque temps les urines dépofoient d'un jour l'un, un sédiment abondant, d'un gris-brun; le jour du dépôt, l'enfant éprouvoit

éprouvoit du mal-aise : c'étoit le commencement d'une crise, dont la suite auroit peut-être été heureuse. La fièvre revint, les plaies suppurèrent avec une abondance excessive, des fragmens osseux se détachèrent, & les urines très-troubles déposèrent journellement une grande abondance de sédiment; l'appétit & les forces se perdirent; deux onces de manne produisirent une évacuation qui modéra l'abondance de la suppuration. Nous suspendimes l'électricité, qui avoit une action si marquée, dans le dessein de la reprendre après un temps de repos & la crise passée; mais des conseils étrangers déterminèrent les parens à abandonner le traitement.

Cet exemple prouve que l'électricité exerce une action très-forte sur le virus scrofuleux, qu'elle l'atténue & le met puissamment en mouvement. J'ai rapporté, les années précédentes, des faits qui prouvent la même action de l'électricité, & les Anglois assurent qu'on ne manque pas de guérir les écrouelles récentes, en associant l'électricité aux remèdes internes. Les faits

suivans fournis par la Correspondance , confirment ces différentes assertions.

UNE FILLE , âgée de quatorze ans , affectée depuis trois & demi , de tumeurs scrofuleuses , avoit eu depuis six mois des convulsions suivies d'hémiplégie. Au bout de dix - huit séances l'hémiplégie étoit dissipée , & soixante-deux séances administrées en trois mois & demi , avoient fort diminué les tumeurs scrofuleuses.

UNE AUTRE FILLE , âgée de treize ans , attaquée d'écrouelles depuis cinq , étoit fort soulagée après soixante-dix-neuf séances prises en quatre mois & demi.

UNE TROISIÈME FILLE , âgée de neuf ans , attaquée d'écrouelles depuis un an , étoit parfaitement guérie après cinquante-neuf séances. Ces trois malades ont fait usage de remèdes internes concurremment avec l'électricité ; & ce qui les concerne est extrait de la Correspondance de M.^{rs} Poma , Médecin , & Renaud , Pharmacien à Saint-Diez en Lorraine.

Maladie Laiteuse.

UNE FEMME, accouchée depuis deux mois, avoit à l'ovaire une tumeur de forme oblongue & très-volumineuse, les glandes mésentériques fort engorgées, & le bas-ventre tuméfié; on y sentoît des grosseurs inégales qui formoient comme une sorte de chapelet: ces accidens étoient accompagnés de fièvre lente, de dégoût, d'une si grande foiblesse qu'on étoit obligé de porter la malade, & d'une maigreur qui annonçoit un marasme commençant. On eut recours à l'électricité qui détermina d'abord des sueurs abondantes, ensuite une perte considérable en blanc, suivie d'une en rouge, après laquelle la cure se trouva complète; le traitement dura quarante jours. *Extrait de la Correspondance de M. Vivès le jeune, Chirurgien de la Marine à Rochefort.*

J'ai cité dans des rapports précédens, plusieurs exemples qui concourent, comme celui-ci, à prouver l'action avantageuse de l'électricité dans les maladies, à la suite de cet accident qu'on nomme *Lait épanché.*

*Engorgement & obstruction des viscères,
Jaunisse.*

LES faits suivans sont dûs à M. Coulomb, Médecin de l'Hôpital de la Marine à Toulon. On avoit déjà quelques observations, mais en petit nombre & peu circonstanciées, trop vagues, sur l'effet de l'électricité dans les obstructions des viscères; je n'en connois point sur son effet dans la jaunisse avant celles que je cite d'après M. Coulomb.

GRAVIER, Matelot, âgé de vingt-un ans, avoit été atteint, à la suite des fièvres de Rochefort, d'obstructions considérables; il avoit un cours de ventre opiniâtre, le visage bouffi & plombé: il étoit guéri après vingt-huit séances par bains, suivies de quelques légères commotions.

ANDRÉ ROUX, Quartier-maître, âgé de quarante-cinq ans, attaqué de dyssenterie scorbutique depuis deux ans, d'obstructions au bas-ventre & dans le marasme, électrisé comme le malade précédent, pendant un mois, étoit à ce terme guéri de la dyssenterie,

avoit repris de l'embonpoint, & ses obstructions étoient fort diminuées.

BARTHÉLEMI DEMORTE, Caporal, atteint de jaunisse, électrisé par bains, dix-neuf jours.

CHEVALIER, aussi Caporal, affecté de jaunisse depuis cinq jours, électrisé douze fois.

LE RICHE, Soldat, ayant la jaunisse depuis quinze jours, le visage bouffi & la parotide droite fort engorgée, électrisé dix jours.

QUENTIN, Sergent, attaqué depuis huit jours de la jaunisse, électrisé dix jours.

Ont tous quatre été guéris, sans concours d'autre remède.

Foiblesse d'une jambe à la suite d'une fracture.

M.^{ME} SURMER, épouse de M. Surmer, ancien Valet-de-chambre de feu M.^{GR} le duc d'Orléans, âgée de quarante-huit ans, avoit eu la jambe droite cassée & une violente contusion aux reins. Peu de jours après que cette dame eut commencé à se lever, elle

fut frappée de paralysie sur le côté gauche, & la contusion avoit laissé une douleur habituelle aux reins; au bout de dix-huit mois la paralysie se dissipa, mais la jambe droite resta foible, les reins douloureux; la malade ne pouvoit marcher qu'avec une canne & faire fort peu de chemin, son pied tournoit, l'extension & la flexion ne pouvoient se faire; la cheville étoit fort enflée; la douleur des reins obligeoit M.^{me} Surmer de se faire aider pour se mettre au lit & pour en sortir. Elle a fait usage pendant deux mois du bain électrique & du soufflé, dirigés sur les parties affectées; au bout de ce terme la douleur des reins étoit dissipée, M.^{me} Surmer se levoit & se mettoit au lit sans être aidée; l'enflure de la cheville étoit dissipée, le pied étoit raffermi, l'extension & la flexion s'exécutoient, & M.^{me} Surmer pouvoit faire d'assez longs trajets sans canne.

J'ai rapporté ce fait, parce qu'il m'a paru qu'on en peut inférer que l'électricité, comme stimulant & tonique, seroit propre à abréger la durée de la foiblesse & de

l'enflure qui subsistent souvent si longtems après les fractures , & par conséquent à accélérer le rétablissement & le retour des forces qui reviennent souvent si lentement après ces accidens, dont l'électricité hâteroit la parfaite guérison.

*Mouvemens convulsifs des muscles
du visage.*

UN JEUNE HOMME , âgé de dix-huit ans , né très-sensible , perdit une sœur à l'âge de douze ans ; il en fut si affecté qu'il en eut des convulsions auxquelles succéda par intervalles un resserrement à la région épigastrique , avec sensation d'un corps qui remontoit vers la gorge. Ce jeune homme entra à quinze ans au Noviciat des Pères Bénédictins , & y passa dix-huit mois ; il en sortit attaqué des accidens suivans.

Perte de la connoissance & suspension de l'exercice des sens , froncement des sourcils & abaissement des paupières , mouvemens irréguliers des muscles du visage , sur-tout de l'orbiculaire des lèvres ; cependant point d'écume ni d'émission involontaire d'urine ;

le jeune homme frappé de son mal , demeurait dans la position où il se trouvoit , ne laissoit pas échapper ce qu'il tenoit par hasard dans ce moment.

Cet état duroit quatre à cinq minutes , & se renouveloit cinq à six fois par jour ; au sortir d'une attaque , le jeune homme , d'abord surpris & comme s'il se fût éveillé , revenoit , dans fort peu de temps , parfaitement à lui.

Consulté à la fin de l'automne , je jugeai la saison peu favorable ; je regardai le mal comme une suite de l'austérité de la vie passée , je conseillai un régime restaurant , de la dissipation , quelques légers antispasmodiques ; & j'attendois la guérison , des forces de la Nature dans un jeune homme , du régime restaurant , du retour de la belle saison.

Le mal fut envisagé autrement par un Médecin , qui fit faire une saignée du pied , ordonna consécutivement l'application des sangsues , celle des vésicatoires , évacua par haut & par bas le malade , lui fit ouvrir un cautère & le mit à l'usage d'un opiat dont la valériane étoit la base : cependant trois

mois employés à ce traitement n'opérèrent aucun changement ; on revint à mon avis, & j'y ajoutai d'essayer l'électricité par bains, & quelques étincelles tirées des différentes parties de la tête & des extrémités supérieures. Le traitement dura près de trois mois & annonça un succès très-grand ; en effet les accidens diminuèrent de fréquence & d'intensité, au point qu'il n'y en avoit souvent que deux ou un, quelquefois point en un jour, & que chaque accès ne duroit qu'une ou deux minutes ; il se passa jusqu'à cinq jours de suite sans accès sur la fin du traitement ; mais il survint des maux de tête violens, le malade se plaignit de perdre la mémoire & de ressentir une sorte de stupeur, d'étonnement, de confusion d'idées, qui l'effrayèrent. J'interrompis l'électricité pendant huit jours ; les nouveaux accidens se dissipèrent, les anciens reprirent de la force ; on revint à l'électricité plus modérée & qui renouvela cependant les nouveaux accidens, dont je crois que le malade s'effraya trop : il abandonna, & délivré des incommodités

nouvelles, il est retombé dans son premier état : auroit-on pu l'en délivrer par une électricité très-moderée, continuée, & sans craindre les suites des symptômes qui l'ont effrayé?

Impossibilité d'avaler.

MADAME la Supérieure des Hospitalières du faubourg Saint - Marcel, très-anciennement sujette à des cathares & maux de gorge légers, affectée d'un vice dartreux, avoit depuis deux ans éprouvé des maux de gorge plus fréquens & plus violens; ils avoient d'abord gêné la déglutition, & depuis trois semaines ils avoient intercepté totalement celle, tant des solides que des fluides. La malade, qui n'étoit nourrie que par des lavemens, étoit très-foible, très-amaigrie, cependant sans fièvre & sans autre mal que de ne pouvoir avaler; elle ne sentoit pas même de douleur; mais quand elle tentoit d'avaler, sa gorge se resserroit, & une goutte de fluide même ne pouvoit passer. On avoit beaucoup consulté, fait beaucoup de remèdes, tous inutiles;

chacun avoit une opinion différente sur la cause du mal. Ce récit me fut fait en présence de la malade, par M.^{rs} Danié, Médecin de la Faculté de Paris, & de Villiers, Chirurgien, qui m'avoient appelé, & me proposèrent l'électricité: je l'admis, mais seulement comme une tentative à laquelle je ne voyois pas de risque; elle fut employée huit jours, en communiquant le soufflé par une pointe & le faisant circuler par le moyen d'une autre pointe, à travers les parties qui se resserroient au moment où la déglutition auroit dû se faire; il n'en résulta qu'un peu d'augmentation dans les forces de la malade. Elle s'absenta huit jours, revint & me dit que M. de Bauve, Chirurgien, à l'aide d'un instrument qu'il emploie, lui avoit fait avaler une tasse de bouillon, mais qu'elle avoit éprouvé beaucoup de suffocation pendant l'opération, qu'elle avoit après rendu quelques gouttes de sang; que depuis elle pouvoit avaler une demi-tasse de fluide par gorgées, & elle me le prouva: elle ajouta qu'elle n'avoit pas voulu réitérer l'opération & que ses conseils

n'en avoient pas été d'avis , mais qu'elle reprît l'électricité. Elle la suivit pendant trois semaines , acquit plus de facilité pour avaler les fluides , & assez pour faire des repas qui consistoient en bouillie , œufs au lait , pain trempé dans du café , même pour avaler à sec du biscuit , du gâteau ; mais la malade étoit obligée de boire fréquemment quelques gorgées. Au bout de trois semaines M.^{me} la Supérieure se retira , malgré mon avis : j'ai su depuis qu'elle avoit probablement été entraînée par le desir d'essayer un nouveau remède qu'on lui proposoit , & dont la composition & l'auteur ne m'ont pas été connus. Soit ce remède , le froid qui survint , ou une autre cause , M.^{me} la Supérieure , environ deux mois après , fut attaquée d'un violent catharre & y succomba. L'ouverture du corps n'a rien offert , suivant le récit que m'en a fait M. de Villiers qui en a été témoin , que deux ulcères à l'entrée de l'œsophage.

L'électricité avoit paru sensiblement soulager : elle est recommandée pour les ulcères extérieurs ; de la manière dont on l'emploie

aujourd'hui, son action est aussi immédiate à l'intérieur qu'au dehors; auroit-elle pu prolonger la vie de M.^{me} la Supérieure, ou même procurer sa guérison?

M. Géraud, Médecin de la Faculté de Paris, conduisit chez moi, au mois de Novembre, sept jeunes gens d'une pension dont il est Médecin, qui, les années précédentes avoient eu, malgré les soins qu'on leur avoit donnés, des engelures très-fortes qui avoient abcédé & dont ils avoient été incommodés tout l'hiver. Ces jeunes gens, qui ne faisoient que de commencer à en être atteints cette année, ont été électrisés de huit à douze jours, suivant le degré de leur mal, & M. Géraud m'a appris, sur la fin de l'hiver, qu'ils avoient passé cette année sans engelures.

Les Journaux & Mémoires dont sont extraits les faits qu'on vient de lire, sont demeurés déposés au Secrétariat de la Société royale de Médecine.

Je certifie que ce Mémoire, qui a été lu dans une des Séances de la Société royale de Médecine,

*a été jugé digne de son Approbation, & d'être
imprimé sous son privilège. Ce vingt-neuf Juillet
mil sept cent quatre-vingt-six.*

Signé VICQ-D'AZYR, Secrétaire perpétuel.

F I N.

A P A R I S,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. D C C L X X V I.















